

CONDITIONS GENERALES

1/ En saison, l'arrivée doit toujours avoir lieu après 16 heures. Le départ est prévu le matin avant 10 heures. Tout locataire son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil. Les clés lui seront remises contre un chèque de caution.

Aucune arrivée entre 12 H et 14 H – Aucun départ entre 18 H et 8 H.

2/ UNE CAUTION DE 400 € EST EXIGEE A L'ARRIVÉE. ELLE EST RESTITUEE SOUS 15 JOURS APRES L'ETAT ES LIEUX SOUS DEDUCTION DE DETERIORATION ET/OU MANQUANTS CONSTATES.

3 / Chaque résidence toilée contient tout le matériel de cuisine et de table. Table et chaises pour l'extérieur. Couvertures et oreillers sont fournis.

4/ Le matériel de chaque résidence toilée fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie.

5/ Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour. Dans le cas contraire, une somme de 40 € sera retenue sur la caution.

6/ Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

7/ En Juillet et Août la durée minimum de séjour est de 7 jours. La réservation n'est effective qu'après le versement de 40 %

d'acompte du montant total du séjour. Le solde, soit 60 % sera payable 15 jours avant votre arrivée.

8/ Le départ prématuré ou non présence le jour prévu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement et nous permet e disposer de la résidence toilée dès le lendemain.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de location, des prix et les accepte.

Date Signature